

# Nos membres



Avfall Sverige  
Suède



APOH  
Slovaquie



ARS  
Roumanie



BDE  
Allemagne



CAOH  
République Tchèque



EWMA  
Estonie



ESA  
Royaume-Uni



FISE  
Italie



FNADE  
France



JLY  
Finlande



LASUA  
Lettonie



PASEPPE  
Grèce



Avfall Norge  
Norvège



PIGO  
Pologne



VA  
Pays-Bas



VÖEB  
Autriche



FEBEM - FEGE  
Belgique



FLEA  
Luxembourg



IWMA  
Irlande



KSZGYSZ  
Hongrie



## Contactez-nous

15, rue Philippe le Bon, B-1000 Bruxelles  
Tél: +32 2 732 32 13 • Fax: +32 2 734 95 92  
info@fead.be


[www.fead.be](http://www.fead.be)



Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement  
European Federation of Waste Management and Environmental Services  
Europäische Föderation der Entsorgungswirtschaft



REPRÉSENTANT D'UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET ÉQUILBRÉE  
DE LA GESTION DES DÉCHETS EN EUROPE



# Qui sommes-nous:



La **FEAD** est la fédération européenne représentant l'industrie de gestion des déchets en Europe. Nos membres sont des associations nationales de gestion des déchets ayant près de 70 % de parts du marché des déchets domestiques et traitant plus de 75 % des déchets industriels et commerciaux en Europe, pour un chiffre d'affaires annuel collectif de plus de 50 milliards d'euros.

Nous avons 20 membres dans 19 États membres ainsi qu'en Norvège. La **FEAD** représente plus de 4 000 entreprises dont les activités concernent tous les types de déchets. Ces entreprises emploient plus de 350 000 personnes exploitant environ 2 200 décharges contrôlées, 2 000 centres de recyclage et de tri, 1 700 sites de compostage et 400 incinérateurs. Elles jouent un rôle prépondérant lorsqu'il s'agit de déterminer

la meilleure option environnementale aux problèmes de gestion des déchets.

Le rôle de la **FEAD** à Bruxelles est de rassembler les expertises ainsi que des informations récentes émanant de nos membres sur de nombreux sujets, de comparer les expériences et de conseiller les décideurs politiques sur la situation européenne. Les leçons tirées de la pratique devraient nous permettre d'aboutir à une législation meilleure et plus efficace, et, par là, à des performances environnementales et économiques du plus haut niveau.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs de portée considérable, la **FEAD** travaille à Bruxelles avec un large réseau d'autres organisations sectorielles comparables, permettant d'éviter que les opinions ne se forment de façon isolée et d'obtenir un large consensus sur une position ou une orientation politique.

# Législation:

## mise en œuvre des lois et



La législation européenne s'est très nettement orientée vers les options de gestion des déchets considérées comme les meilleures pour l'environnement. Néanmoins, il faut souvent s'attacher à assurer une certaine rigueur dans l'évaluation d'une option de gestion des déchets. Vouloir recycler lorsque les ressources

consommées excèdent le résultat produit n'a aucun sens! D'autres aspects, notamment la géographie et l'utilisation finale, peuvent souvent permettre de limiter le transport et d'optimiser la valorisation. Il s'agit donc d'éléments cruciaux à prendre en compte lors de la mise en œuvre de la législation ou des stratégies en matière de gestion des déchets

La mission de la FEAD est d'assurer:

**QU'UNE LEGISLATION PRATIQUE  
LEGISLATION CONDUISENT A**

# Objectifs

## essentiels et centres d'intérêt:



Les membres de la **FEAD** s'attachent à jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de l'environnement en Europe, et ce, tant au niveau législatif que pratique. Les services qu'ils proposent permettent de limiter les dommages à l'environnement et à la santé de l'homme.

Les options principales pour la gestion des déchets sont aujourd'hui le recyclage, le compostage, la production de chaleur et d'électricité par incinération ou par une autre forme de traitement thermique, et enfin, l'élimination par mise en décharge. Avant d'être traités, tous les déchets sont collectés et, le cas échéant, soumis à un tri préliminaire.

Les membres de la **FEAD** contribuent également au développement durable. Certains déchets riches en pouvoir calorifique sont transformés en substituts de combustibles fossiles, permettant ainsi de fermer le cycle du carbone et de contribuer aux actions engagées par l'Europe dans le cadre de sa politique de lutte contre les changements climatiques. Les autres matériaux sont recyclés, permettant ainsi l'utilisation optimale et la valorisation des ressources tout en limitant l'utilisation d'énergie pour extraire de nouveaux matériaux. De même, les déchets biodégradables

destinés au compostage fournissent une solution à l'érosion des sols, un problème particulièrement aigu dans le sud de l'Europe. Cette filière permet ainsi de contribuer à la lutte contre la désertification.

Notre société est une consommatrice vorace : il est du devoir de l'industrie de gestion des déchets de s'assurer que les ressources provenant des déchets soient récupérées lorsque c'est possible afin d'améliorer l'environnement dans lequel nous vivons. Les membres de la **FEAD** acceptent cette responsabilité et s'efforcent en permanence d'améliorer leurs performances.

De nombreuses entreprises représentées à la **FEAD** existent depuis très longtemps et ont été témoins de changements considérables. La collecte des déchets solides municipaux, par exemple, était par le passé considérée comme un service public et, par conséquent, pilotée par les pouvoirs publics dans le seul objectif d'évacuer, pour des raisons d'hygiène, les déchets des ménages et de l'industrie. Elle est aujourd'hui devenue un service fourni par un ensemble d'entreprises publiques et privées dont l'objectif global est de limiter l'impact sur l'environnement des quantités croissantes des divers types de déchets. Une expertise appréciable s'est accumulée avec le temps et de nombreuses idées novatrices ont émergé pour limiter les effets néfastes des déchets sur l'environnement.



## importance du dialogue



Les membres de la **FEAD** s'attachent à trouver les meilleures solutions de gestion des déchets dans l'ensemble de l'Europe en tenant compte des besoins locaux. Dans cet esprit, un dialogue ouvert avec toutes les parties prenantes permet de trouver des solutions équilibrées et acceptables pour l'environnement.

Pour atteindre de tels objectifs et assurer la compétitivité de l'industrie européenne, il est nécessaire de créer le cadre législatif européen dans lequel des décisions locales peuvent être prises, sans pour autant être excessivement restrictives ou prescriptives.

**RIQUE ET EFFICACE AINSI QUE LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE  
A UN ENVIRONNEMENT DURABLE SUR UN MARCHÉ COMPÉTITIF.**